

La présente est une réponse au refus de l'État-Major (EM) de la Police militaire de collaborer avec la Commission d'examen des plaintes concernant la Police militaire du Canada en lui refusant l'accès aux documents et enregistrements concernant une enquête de crimes de guerre dont les principaux suspects sont eux-mêmes des hauts-gradés de la Police militaire canadienne. (Enquête d'intérêt public sur des allégations de mauvais traitement des détenus par la Police militaire en Afghanistan en 2010-2011.)

La Commission est une institution qui accomplit une mission sociale essentielle à notre démocratie – la protection de droits et libertés de tous et chacun. Sa mission est de promouvoir et assurer, chez les policiers militaires, l'application des normes déontologiques les plus élevées, ainsi que dissuader toute forme d'ingérence dans les enquêtes de la Police militaire.

Concernant les faits en cause, ils sont validés par des enregistrements audio/vidéo de témoignages rendus ou par divers documents classifiés. En bref :

Près de 50 % des personnes incarcérées par la Police militaire n'étaient que des gens comme vous et moi, des époux, pères de famille, fermiers qui n'avaient strictement rien à se reprocher. Pourquoi et comment ce mépris de nos lois et nos valeurs canadiennes peuvent-ils survenir?

Premièrement, la guerre est un chantier chaotique perpétuel, doublé d'un manque de continuité par d'innombrables rotations de combattants. Malgré de négligeables efforts de documenter les leçons apprises, l'expérience et l'expertise en souffrent gravement et tentent vainement de se renouveler d'une rotation à l'autre.

Face au vif désir de « balayer » le plus large possible pour tuer et incarcérer le plus de Talibans possible, par l'indifférence ou l'insouciance des lois internationales et de par notre incompetence organisationnelle systémique, des citoyens comme vous et moi se sont retrouvés emprisonnés par nos Forces armées canadiennes. Sur le simple fait de s'être retrouvés au mauvais endroit au mauvais moment dans un contexte de guerre urbaine. En plus des documents classifiés fournis, cette réalité a été dénoncée par plus d'un haut fonctionnaire depuis plusieurs années, tels que M. Richard Colvin, ex-ambassadeur canadien, ou M. Malgarai Ahmadshah, un ancien traducteur des Forces armées canadiennes.

Ces citoyens incarcérés illégalement ont subi les ordres donnés par de hauts dirigeants de la Police militaire d'agresser à plusieurs reprises les personnes détenues. Imaginez-vous être capturé illégalement par une force étrangère dans votre propre pays, complètement désorienté à l'intérieur d'une cellule quelconque. Au même moment, divers « exercices » dynamiques d'une extrême intensité se déroulent tout autour de vous régulièrement. Par exemple, en pleine nuit, près de 50 membres de la compagnie de police vous réveillent spontanément, envahissant le centre de détention, exécutant ces « exercices » dans votre cellule. C'est pourtant bien très exactement ce qui s'est passé. Plusieurs policiers interrogés

confirment les ordres de hauts dirigeants de la police de « terroriser » les détenus. Ces témoignages sont filmés audio/vidéo.

[REDACTED]

Nous avons nous-mêmes témoigné et certains d'entre nous ont enquêté les faits.

[REDACTED]

Voici les faits :

- Plusieurs « exercices » d'entrées dynamiques ont été ordonnés par les hauts dirigeants de la Police militaire en Afghanistan dans le centre de détention. Ces ordres avaient pour objectif d'apeurer et réduire la résilience cognitive des détenus.
- Une nuit, tous les policiers canadiens ont été réveillés pour exécuter un « exercice » de rappel précisément en face de la détention sur ordre des officiers supérieurs de la Police militaire. Il y a plus de 30 000 habitants sur cette base et plus de mille immeubles où l'on aurait pu se rassembler, mais l'immeuble du centre de détention fut choisi comme concept thème de « l'exercice ».
- Une fois tous rassemblés, les ordres ont rapidement évolué et façonné le but de « l'exercice » en cour de route pour ordonner aux policiers de pénétrer dans le centre de détention, créant une anxiété nettement visible chez les détenus qui se réveillent en frayeur et paniqué au milieu de la nuit.
- Des policiers ont investi brutalement une cellule remplie de détenus, ayant revêtu l'équipement policier qu'une entrée dynamique exige.
- Certains policiers sont entrés avec leurs armes à feu dans le centre de détention et ont procédé à des immobilisations physiques.

[REDACTED]

C'est révoltant et indigne d'un corps policier. On est loin d'une simple première bavure policière, comme en témoignent d'autres fonctionnaires depuis plusieurs années. Ce type de comportement déviant est normalisé.

Les Forces armées canadiennes ont toujours contrôlé la Police militaire en fonction de leur besoin et de leurs intérêts. Voici le quotidien typique de la chaîne de commandement concernant cet environnement :

- La police avait ordre de prendre sous sa garde et d'incarcérer toutes personnes amenées par l'infanterie, sous les ordres de l'EM de l'infanterie. La Police militaire ne s'assurait seulement que toute la « paperasse » suivait le détenu.
- Sous les ordres de l'EM de l'infanterie, la Police militaire a posé des micros, déplacé les détenus de cellule en cellule dans le cadre d'une stratégie de recueil d'information.
- Le LCol A/COS (non policier) « chairman » du comité « décisionnel » concernant les personnes incarcérées décidait qui était libéré ou qui était transféré aux autorités afghanes (NDS).
- Quelques fois, un individu incarcéré pouvait errer plusieurs semaines dans une cellule avant qu'on soulève sa situation pour la première fois au comité.
- L'ordre de notre Parlement canadien de détenir un détenu un maximum de 96 heures via les multiples ententes internationales, suivant d'intenses débat au Parlement du Canada, n'était aucunement respecté. Le temps moyen de détention était plus de deux mois. N'importe quel des gardiens policiers témoigneront qu'ils ont surveillé les mêmes détenus plusieurs mois.
- Certains d'entre nous, soucieux du respect des lois adoptées par notre Parlement, ont offert des options d'amélioration du processus afin de réduire les limitations du NDS à venir chercher plus régulièrement les détenus talibans. L'EM a rejeté toutes les options, visiblement plus intéressé à l'exploitation de l'information, l'installation d'un système d'écoute dissimulé tout en prenant des semaines avant de régulariser qui nous avions sous notre garde.
- À au moins une reprise, des interrogatoires ont suivi immédiatement certains « exercices ». Les interrogatoires avaient lieu parfois la nuit. Une entente classifiée a même été élaborée avec le NDS pour que les détenus apparaissent comme étant sous leur garde alors qu'ils étaient tous dans nos cellules canadiennes dans le but non avoué de fausser les faits.

La Police militaire n'est en fait que l'instrument ou la marionnette des Forces armées canadiennes, tant au Canada qu'à l'étranger.

En lien avec ces civils incarcérés, une vive tension s'installait entre les villageois et les Forces armées canadiennes contre la capture et l'incarcération de leurs civils par l'armée canadienne. Pour calmer cette tension, parfois le général lui-même libérait un civil et le ramenait au village. La vérité, c'est que ces civils n'auraient jamais dû être incarcérés.

Nous demandons à notre leader, le général Robert Delaney, Grand Prévôt des Forces canadiennes, d'adopter le comportement de ses verbalisations exprimées au dernier symposium qui nous rappelait que nous étions des policiers et d'agir en conséquence. Monsieur Delaney, vous avez refusé à plus d'une reprise de remettre les documents demandés à une instance légitimement mandatée à recevoir ces documents.

Monsieur Delaney, montrez-nous l'exemple d'intégrité, de transparence, de courage et du respect envers les victimes. Offrez la pleine collaboration à la Commission et fournissez les documents demandés afin de répondre de nos actes en tant qu'organisation policière. Faites honneur à l'uniforme que vous portez. Offrons-nous l'opportunité de devenir meilleur comme service de police afin de mieux servir tous les citoyens.

Nous demandons à tous les enquêteurs du SNE impliqués dans l'enquête concernée de se présenter à la Commission pour témoigner, tel que leur devoir le requiert.

-

-

-

-

- Que tous les membres du SNE en Afghanistan ont été désabusés de ce cover-up.

Nous demandons au ministre de la Défense d'ordonner au CDS et au VCDS, le grand patron de la Police militaire, de s'assurer de la pleine collaboration du Grand Prévôt avec la Commission.

Il y a à peine 20 ans, les membres des Forces armées canadiennes ont tué un adolescent sous la torture. Force est de constater aujourd'hui que la culture déviante demeure présente plus que jamais. Maintenir le statu quo, combiné à l'absence d'une réforme policière majeure, cristallisera davantage ce comportement organisationnel déjà bien installé. Il se renforcera et s'aggravera. Nier les faits est renier notre serment policier.

Signé : Protéger et Servir